

# La MRC de Memphrémagog lance une campagne pour protéger ses lacs

**Dany Jacques**

[djacques@lerefletdulac.com](mailto:djacques@lerefletdulac.com)

*Le lundi 4 juin 2018, 5h32*



La laitue d'eau est une des espèces exotiques envahissantes qui menacent les plans d'eau de la MRC si les plaisanciers négligent de nettoyer leur embarcation. Crédit photo : Photo gracieuseté

ENVIRONNEMENT. La MRC de Memphrémagog fait un appel à tous pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes aquatiques. L'objectif consiste à prévenir les répercussions négatives et irréversibles sur les plans d'eau et les écosystèmes, qui touchent notamment la qualité de pêche, du nautisme et de la baignade.

L'exercice se compare à celui déployé il y a une vingtaine d'années pour prévenir la prolifération de la moule zébrée. Cette sensibilisation a probablement remporté un succès, car une infime quantité de moules n'a été trouvée que l'an dernier dans le lac Memphrémagog.

Cette fois-ci, deux décennies plus tard, cette campagne a comme objectif de toujours lutter contre la moule zébrée, mais aussi contre d'autres espèces envahissantes et menaçantes pour l'état de santé des lacs.

La MRC de Memphrémagog invite les plaisanciers et les riverains à participer à cette lutte afin d'éloigner des espèces exotiques comme le myriophylle à épi, la carpe asiatique, le gobie à taches noires, l'écrevisse à taches rouges, le cladocère épineux, etc.

Ces espèces exotiques envahissantes sont déjà présentes dans plusieurs grands plans d'eau du Québec et de l'Ontario, ainsi que chez nos voisins américains, indique la présidente du Comité consultatif en environnement de la MRC et mairesse d'Austin, Lisette Maillé.

«Une fois introduites dans un lac, elles sont indélogeables et causent des dommages irréversibles. En plus des problèmes environnementaux, la facture risque d'être énorme», rappelle-t-elle.

La MRC, les Villes et les organismes concernés ont mis en place une série de mesures pour sensibiliser la population à prendre part à cet effort collectif. Une conférence sur les espèces exotiques envahissantes a eu lieu le 16 mai dernier. Suivront la distribution d'un dépliant et l'installation de 54 pancartes indiquant «Ne traînez pas vos bibittes de lac en lac», rappelant les étapes à suivre pour inspecter et laver une embarcation. (Voir encadré).

Selon les spécialistes, le lavage des embarcations représente le meilleur moyen pour prévenir l'apparition de ces espèces dans nos lacs. Les usagers qui fréquentent plusieurs lacs sont principalement concernés, car les risques de propagation sont quasi-inexistants lorsque les plaisanciers demeurent sur un seul lac.

Lisette Maillé informe les plaisanciers de laver leur embarcation aux stations de lavage des lacs Memphrémagog et Massawippi, mais un lavage est également de mise sur les autres plans d'eau.

Embarcations signifient bateaux, mais aussi kayaks, voiliers, planches à voile, canots et remorques à bateau.

Information supplémentaire au [www.mrcmemphremagog.com](http://www.mrcmemphremagog.com) sous la section «sécurité nautique».

### **Quoi faire?**

1. **Inspecter** visuellement sa remorque et son embarcation pour détecter la présence d'organismes.
2. **Retirer** et jeter les résidus (plantes aquatiques, mollusques, etc.).
3. **Vider** l'eau qui se trouve dans le fond de l'embarcation, les viviers, les seaux, les glacières et les ballastes (assurez-vous d'être loin du plan d'eau!).
4. **Laver** l'embarcation et la remorque à l'aide d'une laveuse à pression